

# Publications des tribunaux

---

## Publication du dispositif

L'auditeur du Tribunal de division 2,

A vous:

*Salviato Daniele*, fils de Marcello et de Margrit née Staub, né le 18 mars 1974 à Genève, originaire de Menzingen, monteur électricien, précédemment domicilié à 1293 Bellevue, chez Madame Magrit Staub, chemin de la Cressonnière 6; cpl sof sout, cp EM div 2;

vous êtes avisé que l'auditeur du Tribunal de division 2 a rendu le 4 novembre 2002 une ordonnance de non-lieu:

1. L'enquête pénale militaire ordonnée le 13 juillet 2001 contre Salviato Daniele est clôturée par un non-lieu.
2. Les frais de l'enquête sont supportés par la Confédération.

La présente ordonnance de non-lieu deviendra définitive si dans les vingt jours dès sa publication elle n'a pas fait l'objet d'un recours adressé au Major von Planta Andreas, Lenz & Staehelin, Grand'Rue 25, 1211 Genève 11, avec indication des motifs et conclusions.

1<sup>er</sup> avril 2003

Auditeur du Tribunal de division 2

## Dispositif

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	11
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.03.2003
Date	
Data	
Seite	2309-2309
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 135

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.